

NITROX : PRET DE MATERIEL

Le Codep met à disposition du matériel pour vos formations nitrox

<p>Tampon du club</p>	<p>Nom du club :</p> <p>Numéro du club :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Nom du Président :</p> <p>Signature du Président</p> <p>Date de la formation:.....</p>
-------------------------------	--

Le matériel sera retiré et rendu en accord avec le responsable de la commission

Pour l'entretien et le renouvellement du matériel, il est demandé aux clubs une participation ainsi qu'un chèque de caution remis lors du retrait du matériel.

Le matériel est prêté aux clubs qui disposent de moniteurs nitrox Le club doit être à jour de sa cotisation

<p>Moniteur nitrox :</p> <p>Nom & Prénom :</p> <p>Email : Tél (GSM):</p> <p>N° de moniteur (MF1 et nitrox)</p> <p>Nom du Club</p> <p>N° du Club : N° de Licence :</p>
--

Matériel	Caution	Participation aux frais	Validation
Analyseur O ₂	200 €	20 €	

<p>Contact: Christophe Badesco</p> <p>Email : comtechnique@plongee.paris</p>
--